Lettre de Pierre Franck

Mon cher Henri,

Je suis d'accord dans l'ensemble avec ton article « Les partis staliniens et leur devenir » (revue de *Critique communiste*, n° 3) et avec tes commentaires sur le livre méritoire de Philippe Robrieux *Maurice Thorez. Vie secrète et vie publique*. Mais tu commets une erreur quand tu écris :

« En France, les cadres venus du syndicalisme révolutionnaire sont éliminés du Parti communiste » (p. 71)... « Le P.C.F. qui ne parvient pas à s'assimiler les cadres anarcho-syndicalistes » (p. 81).

Il est vrai que Monatte et d'autres sont partis ou ont été exclus du P.C. au moment où commence la « bolchevisation », c'est-à-dire la dégénérescence bureaucratique ; mais ils n'ont constitué — même si l'on y ajoute ceux qui, comme Vassart, sont venus plus tard auprès de Monatte — qu'une faible partie des syndicalistes révolutionnaires qui sont entrés au P.C. et qui y sont restés. Je ne parle pas de ceux qui ont occupé des fonctions dirigeantes élevées dans le P.C., tels Semard, Monmousseau, Racamond, Frachon, Marcel Paul, Midol, Rabaté, etc., sans compter André Marty qui était aussi de formation syndicaliste révolutionnaire. La très grande partie des cadres de la C.G.T.U. (secrétaires de fédérations, d'unions départementales et locales, secrétaires de syndicats) qui appartenaient au P.C. provenait, elle aussi, des courants syndicalistes révolutionnaires et anarcho-syndicalistes. En réalité, avec Monatte, sont partis plutôt les plus anciennes générations de syndicalistes ; Monatte crut devoir abandonner *La Vie Ouvrière* à Monmousseau bien avant sa rupture avec le P.C. Et, après l'engouement suscité par la Révolution d'Octobre qui amena tant d'adhésions à l'Internationale communiste, le reflux de la vague révolutionnaire d'après-guerre laissa surtout au sein du P.C. des hommes provenant des plus jeunes générations d'avant la guerre de 1914, surtout parmi les militants syndicaux, et des hommes provenant des générations de la guerre et de l'après-guerre.

La « bolchevisation » qui heurta Monatte n'eut pas le même effet sur beaucoup de militants d'origine syndicaliste. Ce courant (voir entre autres le livre de Jederman à son sujet) était constitué de deux éléments, l'élément de bureaucratisation et l'élément de prolétarisation des cadres d'un parti qui avait encore conservé une structure et un fonctionnement hérités de la social-démocratie. C'est l'élément « prolétarisation » qui l'emporta de beaucoup chez d'anciens syndicalistes pour rester au P.C., lequel resta encore un parti révolutionnaire pendant près de dix ans.

L'apport des courants syndicalistes au P.C. n'a pas eu grande importance sur le plan théorique pour ce parti. Mais c'est, dans une grande mesure, grâce à la venue de ces cadres syndicalistes dans le P.C. que celui-ci a réussi à s'inscrire, à s'incruster dans la classe ouvrière, à former ces cadres qui ont pu prendre le contrôle des grandes masses ouvrières qui rejoignirent la C.G.T. unifiée en 1935 et 1936.

Je rappelle que Lénine et Trotsky attachaient une importance exceptionnelle à l'adhésion des militants d'origine syndicaliste au Parti communiste en France, parce qu'ils étaient la partie la plus militante, la plus hostile à l'opportunisme, en un mot la meilleure du mouvement ouvrier français d'avant 1914. Leur perspective s'est vérifiée correcte, quoique de façon défigurée, par le fait qu'elle a permis au P.C. de conquérir par eux l'hégémonie sur le mouvement ouvrier français dans les entreprises.

Comment se fait-il que ces militants aient pu, par la suite, être entraînés par le stalinisme jusqu'à sombrer dans le réformisme, alors qu'ils n'étaient pas plongés dans un appareil d'Etat ouvrier, mais continuaient à défendre à leur façon les intérêts immédiats de la classe ouvrière contre le patronat et son Etat ? C'est là une question qui demande des réponses trop longues à exposer dans cette lettre. Il faudrait expliquer plus généralement la mainmise du stalinisme sur l'Internationale communiste, qui n'a pas exactement les mêmes causes que la mainmise du stalinisme sur le Parti bolchevik et l'Etat ouvrier. A ce propos, Robrieux démonte minutieusement le mécanisme organisationnel de cette mainmise sur le P.C.F. et sur la personne de Thorez, mais il n'en apporte pas les explications *politiques* essentielles.

L'apport des courants syndicalistes à la formation du Parti communiste en France est généralement sous-estimé quand il n'est pas ignoré, et cela tient à diverses raisons dont deux me paraissent essentielles. La première est que les militants de ces courants, qui étaient engagés principalement dans le travail syndical, ne sont pas amenés par cette activité, à l'exception de ceux qui sont dans les sommets, à être connus par des interventions sur les grands problèmes politiques, mais seulement par des activités sur des questions catégorielles, localisées, etc. La seconde est que l'histoire « officielle » du P.C.F., sous l'influence de Thorez, a mis l'accent sur l'apport guesdiste dans le P.C. et a réduit au minimum l'apport syndicaliste révolutionnaire. Dans son livre, Robrieux a correctement mentionné cette filiation guesdiste revendiquée par Thorez. Je ne pense pas, étant donné la génération à laquelle il appartenait, c'est-à-dire une génération née à la vie politique à la fin de la guerre de 1914-1918, quand Guesde participait à l'Union sacrée, que Thorez ait été tellement imprégné lui-

même de guesdisme. Je pense plutôt que Thorez, au moment où il a fait ses premiers pas dans la vie militante, dans la Fédération du Pas-de-Calais, a eu à combattre les guesdistes qui, on le sait, dominaient dans le Nord et le Pas-de-Calais. Mais lorsqu'il fit écrire l'histoire du P.C.F., il a, en bon stalinien, arrangé cette histoire. Il a trouvé dans ce guesdisme ce qu'il y avait politiquement de plus proche de sa politique, à savoir une combinaison d'une pseudo fidélité à la lettre du marxisme avec une pratique opportuniste. Nous avons souligné, il y a longtemps, les rapprochements « théoriques » entre le stalinisme et diverses formes de marxisme sévissant dans la gauche social - démocrate (menchevisme, austro-marxisme, guesdisme...).

Je profite de cette lettre pour signaler que paraîtra prochainement, chez Maspero, un livre de documents sur l'Internationale Syndicale Rouge et que, dans une préface, je donne, entre autres, un résumé des rapports qui existèrent entre les syndicalistes révolutionnaires et l'Internationale Syndicale Rouge.

Le 30 octobre 1975.

PIERRE FRANK.

Femmes du Vietnam

Madame Binh, ministre des Affaires Etrangères du G.R.P., Madame Dinh, commandant en chef adjoint des Forces Armées de Libération, symbolisent à elles seules l'émancipation des femmes au Vietnam !

Ce sont des femmes, Madame Nguyen Ngoc Dunc, officier de l'Armée de Libération du Vietnam du Sud, et Madame Ngo Ba Than, représentante de la 3e force et du « Mouvement pour le droit à la vie » (1), emprisonnée pendant plusieurs années, torturée, qu'interrogea la télévision française au lendemain de la libération de Saïgon pour expliquer l'avenir du Vietnam !

Des images de femmes vietnamiennes anonymes fixées à jamais dans notre mémoire par les films, les photos, restituent cette libération conquise dans les luttes, les armes à la main :

— Ce sont les équipes de femmes chargées de la défense anti-aérienne de Hanoï, contre les bombardements sauvages des B52.

C'est aussi la « fragile » milicienne qui fait prisonnier ce pilote US. énorme, qui s'était bien juré de ne jamais se rendre à une femme !

— Ce sont les jeunes filles du Sud capables d'user de leur charme pour pénétrer un hameau stratégique sous contrôle policier, comme de placer des grenades piégées dans des ananas, au cours d'une opération de guérilla contre les troupes fantoches.

— Ce sont aussi les « vieilles mamans » et toutes les femmes d'une petite ville, organisées en manifestation silencieuse pour exiger du chef de province l'arrêt du « ratissage » des villages par les fantoches, la démission de Diem et... l'augmentation de la solde des soldats.

---

(1) Mouvement créé en 1970 à Saïgon pour la libération des prisonniers politiques.

— Et encore les partisanes déguisées en marchandes contribuant à la démoralisation des troupes fantoches en leur rappelant que le G.R.P., dans les zones libérées, leur a réservé un lopin de terre lorsque fut réalisée la réforme agraire...

Et pourtant « ... s'il est facile d'inscrire la libération de la femme dans le programme d'un parti politique, il est par contre beaucoup plus difficile de la faire passer dans la législation, encore plus de la faire passer dans les mœurs », disent les Vietnamiens.

Et s'il est vrai que depuis 1946 la République du Vietnam a accordé aux femmes une stricte égalité juridique au travail, au niveau politique et dans la famille (salaire égal, droit de vote à 18 ans, « dans la famille les époux sont égaux à tout point de vue »), et que, dès la fin des années 60 au Nord, une proportion importante de femmes conduisait les machines, était intégrée dans l'industrie, que de nombreuses femmes étaient ingénieurs, médecins, professeurs et... députés, dirigeantes de coopératives agricoles, responsables militaires, pour mesurer les bouleversements introduits, il faut se rappeler quelle était la condition de la femme vietnamienne en 1945.

La femme vietnamienne sous le régime pré-colonial et colonial

Son statut était encore déterminé par « les trois devoirs et les quatre vertus » imposés par le code Gia Long (début 19e siècle) et la morale confucéenne datant de la société féodale pré-coloniale.

— « obéir à son père, se soumettre docilement à son mari et, à la mort de celui-ci, suivre son fils », telles étaient les trois obéissances.

— « travaux ménagers, maintien, langage, conduite » en particulier chasteté en-dehors du mariage, telles étaient les quatre vertus.

Ainsi, en 1827, la strangulation immédiate était réservée à la mère de famille adultère et à son amant. La veuve, quant à elle, perdait ses droits et la considération si elle se remariait. Le mariage n'était pas libre et les filles étaient vendues au plus offrant (mariage parfois arrangé avant la naissance !). Le droit consacrait la polygamie et le mariage précoce des jeunes filles. Une fille de quinze ans pouvait être ainsi mariée à un jeune garçon de huit ans ! Celle-ci était exploitée comme instrument de production et de reproduction revenant moins cher à entretenir qu'une servante. Les châtiments corporels étaient dans la tradition, et c'est la tradition qui voulait que les propriétaires achetassent femmes, concubines et servantes. Les « lettrés » qui seuls avaient accès à la culture, pour se préparer aux concours mandarinaux se faisaient entretenir par leurs femmes, chargées aussi bien des travaux des champs que du tissage, du ménage et des enfants.

La domination coloniale n'améliora évidemment pas la condition de la femme. Au contraire, la surexploitation coloniale se surajouta à l'oppression séculaire. La femme devint alors « l'esclave de l'esclave ». La misère fut parfois telle que des paysans mirent leurs femme et enfants en gage et que des femmes consentirent à vendre leurs jeunes enfants. La famine s'abattit et les paysans endettés, chassés de leurs terres, furent contraints de s'embaucher dans les entreprises coloniales.

Les femmes furent employées dans les usines de tissage et de filage. A Nam Dinh, pour quinze heures de travail quotidien, elles gagnaient un salaire qui ne dépassait jamais les deux-tiers du salaire misérable des hommes. Les femmes furent surexploitées dans les plantations de caoutchouc où régnait la terreur policière. Les jeunes filles misérables étaient « placées » comme servantes chez les propriétaires et les colons qui avaient sur elles droit de vie et de mort. Puis la prostitution se développa en masse pour répondre à la demande de l'armée et de l'administration coloniale. Lorsque se créa en 41-42 le premier maquis contre les Japonais et les Français, 90 % des femmes étaient illettrées.

Le colonialisme français abattu, l'impérialisme U.S. prit la relève, systématisant les massacres de masse, les tortures sauvages, introduisant la guerre de génocide. Toutes les femmes connurent alors personnellement ou dans leur famille, la mort d'êtres chers, le viol, les mutilations irrémédiables des enfants, des compagnons, des frères...

Des raisons qui expliquent la mobilisation des femmes

Comment, à partir de cette oppression séculaire des femmes, comprendre l'engagement massif des jeunes paysannes dans les groupes de guérilla dès la première résistance contre le colonialisme français de 41 à 45, puis de 45 à 54 lors de la seconde résistance, et enfin dans la lutte armée contre l'impérialisme U.S. du début des années 60 jusqu'à 74, que ce soit dans les zones libérées ou dans celles contrôlées par les fantoches ? Comment apprécier parallèlement l'ampleur des bouleversements opérés au Nord au cours de la réalisation du premier plan quinquennal (61-65), et depuis, pendant la résistance aux bombardements U.S. de 65 à 73 ?

Certes, les figures combattantes féminines prestigieuses ne manquent pas dans l'histoire de la résistance des Vietnamiens à toutes les invasions. Une insurrection nationale contre les Chinois fut dirigée par les deux sœurs Trung, en 40 après J.C. On connaît une femme générale dans les insurrections armées paysannes contre les féodaux au 18e siècle. Sans oublier la mobilisation massive des femmes en 1930 lors des insurrections contre le colonialisme français. C'est là que s'affirmèrent les premières dirigeantes du mouvement de femmes impulsé par le Parti Communiste. Les récits, les chants, les poèmes témoignent aussi d'une remise en cause par les femmes de leur oppression au 18e et au début du 19e siècle. Le *Kieu*, poème épique national écrit par Nguyen Du, raconte l'histoire d'une jeune fille forcée de se prostituer pour sortir son père des prisons des mandarins, et qui, après quinze ans de tribulations et de lutte, retrouve son amant. Au 19e siècle, la poétesse Ho Xuan Hueng écrivait des vers à double sens contre l'hypocrisie et la corruption du régime féodal sous lequel tout plaisir était refusé aux femmes dans le même temps où elles étaient livrées aux violences des mandarins.

Mais la tradition ne suffit pas à expliquer l'engagement massif des femmes dans la résistance, pas plus que le souvenir nostalgique d'un passé lointain où les femmes sous la dynastie des Lê (15e siècle), bénéficiaient d'un statut plus libéral. On admettait à cette époque le divorce

par consentement mutuel et les hommes qui délaissaient leur femme étaient déchus de tout droit sur elle.

En fait, les exactions, l'absence totale de liberté, les propositions ordurières et les demandes de concubinage de la part des soldats fantoches ont poussé plus sûrement des milliers de jeunes femmes à rompre les chaînes familiales pour s'engager. Des centaines de milliers de femmes furent obligées par l'impérialisme U.S. de « choisir entre la mort et la lutte », mais cela est insuffisant encore pour expliquer l'intégration en masse des femmes à la résistance armée et la profondeur des bouleversements intervenus depuis.

Les nécessités de la guerre populaire

Certes les conditions objectives mêmes de la guerre contre le colonialisme et l'impérialisme ont été un levier puissant pour intégrer les femmes dans la production, qu'elle soit industrielle ou agricole. Ainsi, en 1948, dans les zones libérées du Nord, les femmes furent invitées à « remplacer les hommes dans les tâches à l'arrière et à s'investir dans le travail agricole jusque-là réservé aux hommes ». C'est ce qui se passa dans les zones libérées au Sud, surtout à partir des années 60 (date de création du F.N.L.). C'est aussi ce qui se réalisa de manière accélérée au Nord, lors de la reprise de la lutte contre l'impérialisme U.S., et surtout lors de la politique de bombardements systématiques de 65 à 73.

L'effort militaire intense, la bataille pour la production impliquèrent (dans le cadre du mouvement des « trois prises en charge ») (2) que les femmes s'investissent massivement dans l'industrie et l'agriculture. La guerre imposa aussi que les femmes soient intégrées dans les équipes d'auto-défense pour faire face à la politique de destruction de l'impérialisme U.S. au Nord, pour contrecarrer les « ratissages », les opérations « Phœnix » diverses mises en œuvre par les fantoches et les Américains pour détruire la résistance au Sud.

Mais tous ces facteurs ne parviennent pas à expliquer comment dans la lutte, les femmes vietnamiennes ont conquis autonomie, responsabilité et égalité sur de très nombreux plans avec les hommes. Les camarades vietnamiens reconnaissent eux-mêmes que « les survivances de l'idéologie féodale, bourgeoise, le mépris de la femme, la sous-estimation de ses capacités, le complexe d'infériorité de la femme elle-même » sont des obstacles à la libération de la femme, même au Nord où, dans le cadre de la construction du socialisme, une place décisive est occupée par les femmes.

On ne peut en fait saisir la profondeur du processus de libération de la femme au Vietnam, si l'on ne met pas en évidence le rôle d'avant-garde que joua le Parti Communiste Vietnamien sur cette question, dès son origine.

---

(2) Mouvement des trois prises en charge : I) la production ; II) la direction de la famille ; III) l'auto-défense.

Le rôle du Parti, dès son origine

Dès 1930, au moment de sa création, il affirme : « La femme vietnamienne est la plus persécutée de la société. C'est pourquoi, une fois imprégnée des idées révolutionnaires, elle participera avec ardeur et résolution aux luttes ». Il impulse à cette date la création de « l'Union des femmes pour l'émancipation », préfiguration de l'Union des Femmes Vietnamiennes. Cette organisation recrute des ouvrières, des paysannes, diverses travailleuses des villes, des intellectuelles. Le recrutement est massif car à ce moment, explosent les soulèvements de masse, se créent les soviets de Nghe Thin.

Dès la première résistance, l'U.F.V. pousse à la constitution de détachements féminins autonomes qui prendront une part active à la guérilla. Des unités de maquisardes participèrent à l'insurrection et à la prise du pouvoir en 1945. Les femmes défendirent avec conviction la réforme agraire de 1953 car « elle sapait la justification économique de la polygamie en supprimant l'aristocratie locale ». A cette époque, des femmes paysannes furent intégrées dans les conseils populaires.

Après la défaite du colonialisme français, les conditions matérielles et sociales créèrent les bases objectives d'une émancipation de la masse des femmes. Les femmes profitèrent de l'alphabétisation. La participation des femmes « aux postes de responsabilité, aux tâches sociales de santé et d'enseignement, mais aussi à l'industrie lourde et légère » s'accéléra.

La Constitution de la R.D.V. fixe comme tâche le développement des garderies, des crèches et des maternités. Mais il faut attendre la mise en place du premier plan quinquennal pour que soient créées les « bases socialistes » pour la libération des femmes. Les thèses du 3e Congrès du Parti des Travailleurs (sept. 60) déclarent :

« Il importe d'avoir un plan réaliste pour les femmes, de les faire avancer du point de vue idéologique, d'élever leur niveau culturel et technique, de les aider à se libérer peu à peu du fardeau des charges familiales... afin qu'elles puissent participer de plus en plus nombreuses à la production et aux activités sociales et, par là, jouer un rôle toujours plus grand dans la gestion de la production et de l'Etat ».

Le Parti donne pour consignes de « lutter de manière persévérante contre l'oppression et le mépris de la femme, survivances de l'ancienne idéologie ». Il reconnaît que la lutte n'est ni « simple, ni facile » :

— On veut scolariser les femmes à un niveau technique et supérieur, mais comment faire si les garderies ne sont pas suffisantes ?

— Il faut aussi adapter les horaires des cours pour permettre aux femmes de se libérer facilement.

— De fait, à partir de 60-65, on constate un développement des maternités, des classes pré-scolaires (3 à 6 ans). C'est la création des premiers jardins d'enfants.

—On invite les femmes à prendre des responsabilités dans la direction des coopératives agricoles ; on impose même des quotas.

Mais la tâche est difficile, car d'un côté les femmes hésitent à confier leurs enfants à l'école maternelle ou au jardin d'enfants pour se libérer et pouvoir participer à la production (par exemple, à Cam Binh, l'Union des Femmes a dû vaincre la superstition de femmes qui ne voulaient pas

envoyer leurs enfants au jardin d'enfants érigé sur l'emplacement d'une ancienne pagode) et de l'autre, les hommes, v compris les militants du P.C., n'aident pas les femmes à prendre confiance en elles. Les réactions du genre « avec les femmes qui commandent, c'est foutu », sont, paraît-il, courantes à cette époque.

Les cellules du P.C. sont même invitées à s'autocritiquer sur leurs conceptions erronées après la publication du plan. On souligne que « les pénibles travaux domestiques, la lourde charge des enfants concourent à décourager les femmes » dans les tâches de responsabilité. En 1960, Ho Chi Minh déclarera : « L'édification du socialisme sans l'émancipation complète de la femme est une édification inachevée » !

Et il invitera les femmes à ne pas « attendre passivement un décret du gouvernement ou du Parti pour les libérer ». « La femme doit lutter pour sa liberté ».

C'est le Parti qui valorisera de fait, l'organisation autonome des femmes pour leur libération. L'Union des Femmes Vietnamiennes impulse dans les coopératives des assemblées de femmes pour discuter des difficultés des femmes à prendre des responsabilités, pour populariser la garde sociale des enfants, pour empêcher les mariages forcés et garantir l'indépendance des femmes vis-à-vis de leur mari, etc.

En effet, une nouvelle loi sur le mariage et la famille est promulguée en janvier 60. Elle affirme les principes fondamentaux suivants :

— liberté de mariage et de divorce ; « lors du divorce, si la partie qui est dans la nécessité le demande, l'autre partie est tenue de lui payer une pension alimentaire selon ses possibilités. »

— monogamie ; si l'épouse ou la femme de second rang désire rompre le mariage avec un mari polygame, le tribunal populaire prononcera le divorce.

— égalité entre l'homme et la femme » ; « l'épouse et l'époux ont tous deux le droit de choisir librement leur profession, dé se livrer librement aux activités politique, culturelle et sociale » ;

— le travail de ménage est considéré comme équivalent au travail de production ;

— défense des droits des enfants ; il n'est fait aucune distinction entre garçons et filles, entre enfants légitimes et enfants naturels. Interdiction est faite aux parents de maltraiter leurs enfants adoptifs et les enfants issus d'un précédent mariage de l'un d'eux.

Cette nouvelle loi produit une « véritable révolution » selon les termes des dirigeants vietnamiens.

En effet, à la campagne et surtout parmi les minorités nationales qui vivent dans les montagnes subsistait encore à cette époque la pratique du mariage précoce et forcé, du concubinage, de la polygamie.

Les articles publiés sur cette question pendant trois ans dans le *Nhan Dan* (journal du Parti) attestaient à la fois de l'effort d'éducation et d'explication réalisé par le Parti auprès de la population mais témoignaient aussi de la difficulté à arracher les vieilles traditions patriarcales oppressives.

Des caricatures contre les maris à l'esprit féodal et des enquêtes étaient publiées régulièrement dans le *Nahn Dan*. On révéla même le cas d'une famille qui avait imaginé un biais pour contourner la loi avec

la complicité des pouvoirs locaux pour forcer une fille au mariage. Le rôle de l'U.F.V. fut donc décisif pour aider les femmes à défendre leurs droits !

Les divorces prononcés après publication de la loi eurent pour motifs :

— mariage précoce forcé dans 60 % des cas,

— brutalité et polygamie pour le reste.

Mais le saut décisif fut réalisé à partir de 65 pour résister à l'agression U.S. L'U.F.V. lança en mars 65 le mouvement des trois prises en charge (2). La garde sociale des enfants passa alors dans les mœurs et devint une exigence des femmes elles-mêmes. En 65-66, les classes pré-scolaires se construisent. En 66-67, on constate une augmentation de plus de 75 % de ces classes par rapport à l'année précédente et en 68-69, plus de 59 %.

L'insertion des femmes dans toutes les activités sociales se traduit alors par le fait qu'en 1969, 60 % du personnel des services de santé sont constitués de femmes, que 49 % du total des travailleurs de Hanoï sont des femmes, et que 70 % de la main-d'œuvre dans l'agriculture sont des femmes. Elles représentent enfin 30 % des députés et 40 % des représentants aux différents conseils populaires.

Et depuis, les jardins d'enfants, les classes maternelles, les cantines et restaurants collectifs n'ont cessé de se développer malgré des insuffisances reconnues par les Vietnamiens eux-mêmes.

Les femmes travailleuses ont la possibilité, aujourd'hui, de suivre des cours de formation professionnelle et générale (en 1958, 90 % des femmes savaient lire et écrire) ; le temps est dégagé pour cela.

Les jeunes femmes des minorités nationales bénéficient de faveurs particulières pour l'accès à l'enseignement général (bourses, entretien gratuit).

Les tâches immédiates

Dans le même temps, le Sud subit la dictature sanglante de Diem puis de Thieu.

Un paradoxe apparent : après 1954 (date des accords de Genève), le divorce est interdit, mais les femmes mariées aux combattants de l'Armée de Libération repliés au Nord du 17e parallèle, sont contraintes au divorce !

Des milliers de femmes furent, de plus, torturées, violées, emprisonnées, séparées de leurs enfants et de leur famille au hasard des exodes forcés. L'Union des Femmes pour la Libération du Sud-Vietnam dénombra environ cent mille prisonnières politiques dans les geôles de Thieu !

Il y a eu par ailleurs, jusqu'à quatre cent mille prostituées au Sud (une par G.I. !). Et pour correspondre aux critères de « féminité » des soldats U.S., des milliers de ces femmes se sont fait « arrondir » les yeux, gonfler les seins par des injections, transformer le nez « à l'occidentale »...

L'on comprend dès lors mieux, à la lumière de ces faits, la campagne du Gouvernement révolutionnaire contre « l'esprit américain » au

lendemain de la libération de Saïgon (en vietnamien Saïgon = cadeau fait à l'étranger !).

D'autant que pour affoler la population, les fantoches n'ont pas hésité à faire circuler de faux bruits selon lesquels les femmes ne pourraient plus, dorénavant, porter de pantalons blancs, ni se faire les ongles, qu'il faudrait aux femmes une autorisation pour voir leurs enfants, et qu'on les obligerait à épouser des invalides de guerre... !

Il fut facile alors, au *Phu Nu Saïgon* (*Femmes de Saïgon*, un nouveau quotidien) édité par « l'Association des femmes libérées » de Saïgon, de contrecarrer cette campagne en réaffirmant que « le G.R.P. interdit au contraire tout mariage forcé ; la femme doit avoir le droit de choisir celui qu'elle aime ».

Quelles conclusions tirer provisoirement ?

Le dernier congrès de l'U.F.V. s'est tenu en avril 1974. Parmi les tâches fixées à l'U.F.V., on insistait sur « les efforts de toutes les femmes pour se surpasser, pour bien remplir leur devoir de citoyenne et leur fonction de mère ».

Il est clair qu'au Nord et au Sud aujourd'hui, compte tenu des conséquences incalculables et encore imprévisibles de la guerre de génocide U.S., l'effort particulier réalisé pour protéger la mère et l'enfant est et doit être central ! Ainsi chaque commune du Nord a une maternité et un centre de gynécologie où les soins sont gratuits !

Mais au-delà, quelles perspectives se fixent les femmes au Vietnam, quelles difficultés rencontrent-elles ?

Aujourd'hui par exemple, les hommes ne partagent pas les tâches, même collectivisées, d'éducation des jeunes enfants, ni les tâches domestiques ; et pour cause, ils reviennent du front... ! Mais de quels moyens disposeront demain les femmes pour faire progresser leur émancipation ?

Aujourd'hui, la contraception semble proposée aux femmes mariées ayant déjà eu des enfants (utilisation du stérilet et de la méthode Ogino). Est-elle prévue aussi pour les jeunes dans une perspective d'éducation sexuelle ?

La femme, seule, peut décider d'avorter si elle a déjà eu trois enfants ; l'avortement sera-t-il libre aussi pour les autres ?

Nous ne pouvons croire que des milliers et des milliers de femmes organisées, qui ont appris à assumer seules la production, l'autodéfense armée, les responsabilités politiques dans la résistance à l'impérialisme U.S., aussi bien au Nord que dans les zones libérées au Sud, s'arrêteront en chemin une fois la paix revenue et les tâches de reconstruction devenant premières : et alors même que le P.C.V. les invite à « créer leur propre mouvement révolutionnaire » et que les bases matérielles de ce mouvement, la prise en charge collective des tâches domestiques et d'éducation, vont aller en s'élargissant.

Au Sud bien sûr, les rythmes et les tâches seront très complexes.

Le gouvernement révolutionnaire soutenu par le mouvement des femmes vient de fermer les bordels et d'interdire la prostitution.

Le mouvement des femmes en lutte au Vietnam aidera, comme cela s'est fait au Nord en 1954, les prostituées à « se reconvertir » dans des « tâches productives ».

Des milliers de femmes emprisonnées jusque-là dans les camps de Thieu devront être accueillies et soignées... sans parler des centaines de milliers d'orphelins qui devront être pris en charge par la société !

Voilà quelques tâches actuelles auxquelles les révolutionnaires et le Mouvement de femmes en particulier sont confontés. L'U.F.V. est-elle l'instrument permettant de répondre à ces tâches ?

Une dirigeante n'avouait-elle pas à A. Eisen Bergman, journaliste américaine, que « l'U.F.V. souffre de ne pas être aussi proche des aspirations des masses qu'elle le devrait » ?

L.U.F.V. n'a eu que quatre congrès en quarante-cinq ans ! Et les directions semblent cooptées par le parti.

C'est là un obstacle pour, en temps de paix, donner toute sa force au Mouvement des femmes dans le cadre de la construction d'une société socialiste.

Mais le fait que le Parti Communiste Vietnamien a toujours reconnu l'oppression spécifique « féodale et patriarcale » que subissaient les femmes et le droit de celles-ci à s'organiser pour ce combat spécifique, dans le cadre du combat général contre le colonialisme, l'impérialisme et pour le socialisme, a créé les conditions d'un mouvement de masse permanent des femmes au Vietnam.

Le Duan s'adressant aux femmes du Parti à la veille du plan quinquennal, en 1959, insistait sur le fait que « si, dans son travail pour le compte général de la révolution, une femme cadre néglige les intérêts propres des femmes, elle n'arrivera pas à les mobiliser. »

A tel point qu'on peut dire aujourd'hui qu'aucune révolution n'a poussé aussi loin encore le bouleversement de la condition de la femme en partant de conditions si rétrogrades...

Un gage pour l'avenir, un gage pour notre avenir !

SOURCES.

— **ETUDES VIETNAMIENNES N° 10**

— **REVUE TIERS MONDE 1970 - article de G. BOUDAREL**

— **ARLENE EISEN BERGMAN, « Women of Vietnam »**

— **LE DUAN, « La révolution socialiste au Vietnam » - Hanoï, 67, T. III**

SWAN.

CRITIQUES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

l'arme de la critique
ne saurait remplacer
la critique des armes
karl marx

21

Crise de l'énergie ou crise du capitalisme?
Internationalisation du capital et impérialisme
La trajectoire du maoïsme

revue trimestrielle
juillet-septembre 1975

J.-M. Vincent, J. Hirsch, M. Wirth
E. Alvater, O. Yaffé

L'Etat contemporain et le marxisme

l'arme de la critique
ne saurait remplacer
la critique des armes
karl marx

CRITIQUES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE
FRANÇOIS MASPERO

ABONNEMENT

Je désire recevoir 10 numéros de la revue **Critique Communiste.** Je joins à ce bulletin :

— la somme de 60 F (abonnement simple)

— la somme de soutien de 100 F (ou davantage — abonnement de soutien)

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Profession .....

inprecor

correspondance de presse internationale

76 rue Antoine Dansaert - Bruxelles 1000/Belgique

Organe bi-mensuel d'information du Secrétariat Unifié de la IVème Internationale

ABONNEMENT

25 exemplaires : FF 70; FS 45; FB 600 ; $ can 14

Pour tout règlement (sauf la France) : Gisela Scholtz, Société Générale de Banque, Agence Dailly 1030 - Bruxelles - Compte Courant N° 210-0320173-28

POUR LA FRANCE :

les chèques au nom de Pascal Henri

Jean-Marie Vincent

La théorie critique de l'école de Francfort

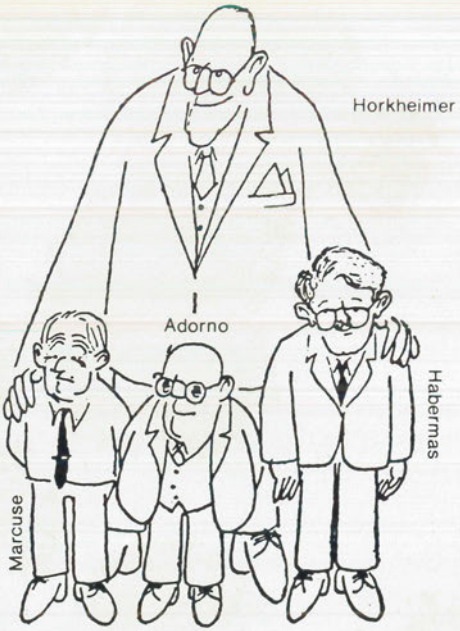

éditions galilée

Vient de paraître :

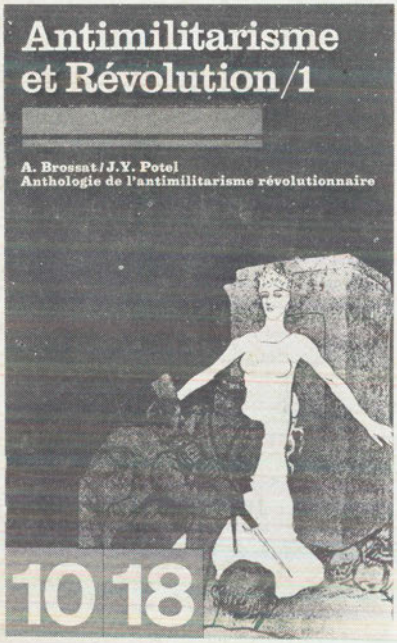

Jacques Valier

Sur l'impérialisme

Le processus productif capitaliste est mondial et hiérarchisé * Le développement inégal et combiné est exacerbé au stade impérialiste du capitalisme ** Les théories de Lénine et de Rosa Luxemburg * Actualité de la révolution permanente *

FM/petite collection maspero

Pierre Rousset

Le parti communiste vietnamien

Genèse du parti communiste vietnamien * L'orientation & le programme de 1932 * La tentation du stalinisme * Réarmement. La première guerre d'Indochine * La progression. La seconde guerre d'Indochine * Des Accords de Paris à la victoire finale. La révolution permanente à l'épreuve * Dialectique régionale de la révolution vietnamienne * Entre les « deux grands frères » * De la bureaucratie * Conclusion provisoire *

FM/petite collection maspero

Nom: **Lénine**
Profession: **Reporter**

La conception de la presse chez Lénine

Taupe Rouge